Envoyé en préfecture le 14/09/2023
Reçu en préfecture le 14/09/2023
Publié le
ID : 064-200039204-20230911-BECCLO_2023_238-DE

LACQ ORTHEZ
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Réunion du 11 septembre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux-mille vingt-trois, le onze septembre à 18h, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mmes et MM. Mmes et MM. Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Philippe ARRIAU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Régis CASSAROUMÉ, Gérard DUCOS, Michel DUPUY, Nadia GRAMMONTIN, Robert HAGET, Emmanuel HANON, Michel LABOURDETTE, Francis LARROQUE, Patrice LAURENT, Marlène LE DIEU DE VILLE, Christian LÉCHIT, Christian LOMBART, Michel OLIVÉ, Maryse PAYBOU, Guy PÉMARTIN, Henri POUSTIS, Didier REY.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :
Mme Fabienne COSTEDOAT-DIU et M. Michel LAURIO.

OBJET : APPEL D'OFFRES OUVERT : MAINTENANCE DES INSTALLATIONS TECHNIQUES DES BATIMENTS COMMUNAUTAIRES ET NETTOYAGE DES VITRES – AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER L'AVENANT N°6 POUR LE LOT 6 : VERIFICATION ET MAINTENANCE DU MATERIEL DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique a été lancée le 25 septembre 2020 pour une remise des offres le 28 octobre 2020.

Les prestations sont réparties en 7 lots :

Lot(s)	Désignation
01	Vérification des installations électriques et gaz
02	Maintenance des ascenseurs et monte charges
03	Vérification des dispositifs d'ancrages (points d'ancrages, lignes de vies)
04	Prestations de nettoyage des vitres
05	Maintenance des installations de chauffage et de ventilation
06	Vérification et maintenance du matériel de lutte contre l'incendie
07	Maintenance corrective de l'étanchéité des toitures terrasses

Envoyé en préfecture le 14/09/2023
Reçu en préfecture le 14/09/2023
Publié le
ID : 064-200039204-20230911-BECCLO_2023_238-DE

Les marchés ont été attribués comme suit :

- Lot 1 : DEKRA pour un montant estimatif de **16 040,20 € HT,**
- Lot 2 : IUMANA pour un montant estimatif de **27 720,00 € HT,**
- Lot 3 : DEKRA pour un montant estimatif de **2 160,00 € HT**,
- Lot 4 : GROUPE APR pour un montant estimatif de **105 074,48 € HT,**
- Lot 5 : HERVE THERMIQUE pour un montant estimatif de **98 372,00 € HT,**
- Lot 6 : CHRONOFEU pour un montant estimatif de **7 572,10 € HT**
- Lot 7 : ECOTOIT pour un montant estimatif de **20 706,50 € HT**

Le marché notifié le 15 décembre 2020 a été attribué à la société SARL CHRONOFEU (33370 YVRAC) pour un montant estimatif de 7 572,10 € HT.

Le marché a fait l'objet de cinq précédents avenants.

L'avenant n° 1 avait pour objet l'arrêt des prestations de vérification du matériel de lutte contre l'incendie au Centre Yves Dréau, situé Avenue de Monein 64150 MOURENX, car la Communauté de communes de Lacq-Orthez n'assurait plus la gestion de ce site. L'interruption de ces prestations a entrainé une moins-value de 96,60 € HT du montant initial du marché. Après modification le nouveau montant du marché était de 7 185,70 € HT.

Les avenants n° 2, n° 3 et n° 4 visaient à accepter des offres concernant la maintenance du matériel de protection incendie. Après acceptation de l'avenant n°4, le nouveau montant du marché était de 9 831,90 € HT.

L'avenant n° 5 visait à accepter l'offre de la société concernant la délivrance de la déclaration de conformité relative à une étude de conformité qui avait été réalisée.

L'avenant n° 6 vise à accepter l'offre de la société concernant <u>la vérification annuelle d'un extincteur manuel</u>. Celle-ci se présente comme suit :

Code	Désignation	Qté	Prix	Rem	Prix	Total
	EN REPONSE A VOTRE DEMANDE					
	AVENANT AU CONTRAT - LOT 6					
VEM	Vérification annuelle Extincteur manuel	4	1,00		1,00	4,00
SCEL	Scellé plastique	4	0,15		0,15	0,60
	Déplacement OFFERT					
	Toute prestation non mentionnée est en sus					

Le présent devis est établi selon les éléments transmis par le Client. Pour les extincteurs, devis réalisé suivant la NFS 61 922. Toute dissimulation d'information impactant les préconisations, ne sauraient engager la responsabilité de CHRONOFEU.

Date de validité de notre offre : 3 mois. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Bordeaux est seul compétent

Si vous bénéficiez du taux de TVA réduit, merci de nous transmettre l'attestation de justification. Le taux de TVA sera ajusté à celui en vigueur à la date de facturation

Total Brut			4,60
Frais divers (FFF) :	0,00	Port :	0,00
Net H.T.			4,60
% T.V.A. 20,00			0,92
Total T.T.C.			5,52
Acompte			
Net à payer			**5,52 €**

Envoyé en préfecture le 14/09/2023
Reçu en préfecture le 14/09/2023
Publié le
ID : 064-200039204-20230911-BECCLO_2023_238-DE

Eu égard aux développements précédents, le bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** son Président à signer l'avenant pour le lot 6,

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée
Pour extrait certifié conforme,
Le président,

COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ - 64150 MOURENX

Patrice LAURENT